



Économie sociale et action communautaire

Quelle forme choisir : OBNL, coopérative, organisme de bienfaisance?

Jeudi le 15 novembre 2018

Y des Femmes de Montréal, 1355, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal

*Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la
formation continue obligatoire du Barreau – 6 h*

Lorsqu'un groupe de personnes veut se structurer pour mieux soutenir un engagement social ou défendre une cause, différents modes d'organisation lui sont offerts. On peut choisir de s'incorporer en organisme à but non lucratif (OBNL), obtenir le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, ou encore se constituer en coopérative. Comment ces organisations fonctionnent-elles? Quelles sont les avantages et désavantages de ces formules? Que choisir?

8h30 Accueil

9h00 **L'économie sociale au Québec : un vaste réseau
d'entrepreneurs collectifs.**

Mme Béatrice Alain, directrice générale, Chantier de l'économie sociale

10h00 **Entreprises collectives sous forme d'OBNL: les bonnes
pratiques**

M. Charles Gagnon, agent de développement, Chantier de l'économie sociale

11h00 Pause

Pour la tenue de ce colloque, la Fondation Robert-Sauvé bénéficie de l'appui de la Caisse d'économie solidaire. Nous lui adressons nos remerciements.

CAISSE.
 **D'ÉCONOMIE.**
SOLIDAIRE.

- 11h15 **Les organismes de bienfaisance enregistrés : reconnaissance et fonctionnement**
- Me Stéphanie Beaupré-Camirand, avocate, Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec et du Centre québécois de services aux associations
- 12h00 Dîner sur place
- 13h30 **Les coopératives et l'action sociale : tour d'horizon et fonctionnement**
- Les coopératives comme mode de soutien à l'engagement social (titre provisoire)
M. Gaston Bédard, président-directeur général, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Coopératives d'habitation
M. Guillaume Brien, directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie
- 14h45 Pause
- 15h00 **Les coopératives et l'action sociale. (suite)**
- Coopératives funéraires
M. Michel Lafleur, professeur titulaire, École de gestion, Université de Sherbrooke, membre du groupe de Recherche et d'intervention multidisciplinaires sur les pratiques de gestion socialement responsable et président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec
- 15h30 **Panel : retour sur la journée**
- Charles Gagnon, Stéphanie Beaupré-Camirand, Michel Lafleur
- Modératrice : Me Monique Jarry
- 16h00 Mot de la fin

INSCRIPTION – COLLOQUE 15 NOVEMBRE 2018

S.v.p. vous inscrire avant le 2 novembre 2018

Frais d'inscription (incluant le repas du midi et les pauses santé) :

- Forfait général Prix par personne : **175\$** (ce forfait s'applique notamment à tous les membres du Barreau ou de la Chambre des notaires)
- Forfait réduit Prix par personne : **60\$** (pour les groupes du milieu communautaire, les personnes à faible revenu et les étudiants)

Paiement : Joindre le paiement au formulaire d'inscription ci-joint
Chèque ou mandat-poste à l'ordre de : Fondation Robert-Sauvé

Lieu du colloque : Y des Femmes de Montréal
1355, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal
(coin Crescent et René-Lévesque / Métro : Lucien-Lallier)

Renseignements : Monsieur André-Gilles Brodeur
(819) 432-4380
president@fondationrobertsauve.org

✂.....

Formulaire d'inscription (un formulaire par personne, à photocopier au besoin)	
Nom : _____	Paiement joint : (chèque ou mandat) :
Organisme : _____	Forfait général : 175\$ ()
_____	Forfait réduit : 60\$ ()
Si avocat(e) numéro de membre : _____	Don * - montant : \$
Adresse : _____	Total: _____ \$
_____	Postez à :
Téléphone : ()	Colloque Fondation Robert-Sauvé
Télécopieur	C.P. 53134 B.P. Extase
Courriel : _____	Dorval (Québec) H9S 5W4
	S.V.P. vous inscrire avant le 2 novembre 2018

Don * : La Fondation à titre d'organisme de bienfaisance reconnu peut émettre un reçu pour fins fiscales – indiquez l'adresse, si différente de celle de l'inscription.

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau (6 h)